

Déclaration liminaire CA du 28 novembre 2023

Les représentants du personnel souhaitent alerter le CA sur la réforme du lycée professionnel en cours et les annonces faites la semaine dernière.

La voie professionnelle sous statut scolaire concerne 37% des élèves. Le LP concentre fortement des populations d'origine populaire, 57 % des élèves sont d'une « origine sociale défavorisée ». Par conséquent, cette réforme va surtout impacter les jeunes issues des milieux populaires. La réforme Macron a pour seule boussole l'employabilité immédiate au détriment des autres missions : éducation, ouverture culturelle, culture professionnelle, citoyenneté...

Les dernières annonces suite aux différentes bilatérales ministérielles ne rassurent en rien les personnels. La première proposition de mise en place de groupes de niveau en seconde et en première, sans que ce soit des dédoublements aura pour conséquences une perte d'heure en enseignement professionnel, ne compensera pas les heures disciplinaires perdues avec la TVP et consisterait en une atteinte à la liberté pédagogique. La deuxième annonce consiste en une désorganisation totale de l'année de terminale BAC Pro avec un calendrier démentiel : 22 semaines de cours + 6 semaines de PFMP + 2 semaines d'examens + 6 semaines de diversification. Cette mesure serait synonyme d'explosion du groupe classe en terminale, d'arrêt des cours en mars et aurait pour conséquence un risque d'annualisation du temps de travail des personnels. D'autre part, un calendrier identique pour tous les LP aboutirait à de graves difficultés pour trouver des lieux de PFMP. Enfin le retour des élèves souhaitant poursuivre leurs études en juin est plus qu'improbable à l'instar du calendrier du BAC général sur lequel d'ailleurs le ministère est revenu. Ce projet de réforme est une fois de plus totalement hors-sol ! Il ne tient pas compte du fonctionnement et de l'organisation de nos Lycées professionnels. Il ne tient pas compte de nos élèves et de leurs rythmes d'apprentissage. Ce n'est pas de plus d'entreprise dont nos élèves ont besoin mais de plus et de mieux d'École. Avec les familles de métiers, le bac pro a été déspecialisé et réduit à deux ans et demi ; avec ce projet de réforme, force est de constater qu'il va passer à deux ans ! Par exemple, on ne peut pas imaginer nos futurs élèves de TCTRM partir en stage à partir de mars et arrêter la conduite avec leurs enseignants au lycée à partir de là . Ils ne pourraient pas valider leur permis sur une année aussi courte.

La réforme Macron c'est renforcer la mainmise des entreprises sur la formation scolaire. Cette réforme veut insérer à tout prix dans les métiers en tension et d'avenir pour répondre aux objectifs politiques du plein emploi en 2027.

Carte des formations : répondre aux besoins locaux

Le gouvernement veut fermer « 100% des formations menant insuffisamment à l'emploi à la rentrée 2026 ». Les filières tertiaires (très féminisées) sont particulièrement menacées. Ne pas tenir compte des envies des élèves, c'est produire plus d'orientation subie !

C'est une logique d'adéquationnisme radical : répondre aux besoins locaux en main-d'œuvre des entreprises. Les conséquences de ces fermetures seront lourdes : des reconversions forcées de PLP, un choix de formation tertiaire plus restreint pour les élèves ...

Gratification des stages : main d'œuvre gratuite pour les entreprises

Les montants modiques varieront, entre 1,4€ et 2,8€ de l'heure, et ne seront pas financés par les entreprises, mais par de l'argent public (Education nationale). Cette gratification risque de dissuader les élèves de s'engager dans une poursuite d'étude. Cette mesure masque qu'il n'y a rien sur la question de la concentration des difficultés sociales dans la voie pro ! Rien sur la revalorisation des bourses par exemple.

Le pacte comme bras armé de la réforme

Le Pacte apparaît comme le bras armé de la réforme contestée par les personnels et les fédérations de parents. La quasi-totalité des missions du pacte sont orientées vers le déploiement de cette

réforme qui présente des dangers avérés pour l'avenir des lycées professionnels : fermetures brutales de filières, réorganisation de la classe de terminale avec réductions des horaires disciplinaires, externalisation du décrochage scolaire...

Alors, oui, des collègues sont attirés par ce Pacte pour des raisons diverses et variées : soit parce qu'il couvre des missions de remplacement déjà effectuées par les collègues, soit parce qu'il permet, sous forme de prime, de toucher un peu plus d'argent. Nous considérons clairement que ce Pacte ne répond pas, dans un contexte de forte inflation, aux exigences de revalorisation salariale nécessaires pour toutes et tous. La revalorisation « socle » avec le doublement de l'ISOE, est insuffisante au regard de la perte de pouvoir d'achat accumulée depuis plusieurs décennies.

Enfin, il constitue une attaque sur notre statut. La surcharge de travail occasionnée par le Pacte sera bien réelle et se fera au détriment de nos métiers et de nos élèves. Nos obligations réglementaires de service vont voler en éclats avec pour conséquence l'annualisation de nos services. Nous considérons que le Pacte va dégrader le fonctionnement des lycées professionnels et fragiliser les collectifs de travail par une mise en concurrence des personnels et des établissements.

Les Lycées professionnels doivent rester au service des élèves

Les lycées professionnels (LP) n'ont pas vocation à être au service des entreprises, mais bien à celui des élèves. On ne forme pas mieux « sur le tas ». Poussée par la rentabilité, l'entreprise n'en a ni le temps ni les moyens. Il est d'ailleurs notable que de nombreux.euses chef.fes d'entreprise sont sceptiques sur cette réforme. Cette réforme consacre le passage de l'apprentissage d'un métier à l'acquisition de compétences pour une employabilité immédiate. Elle s'attaque aux diplômés et à la qualification et, in fine, au salaire.

Nous sommes attachés à la valeur émancipatrice de la formation, dénonçons cette nouvelle offensive libérale contre l'École. Nous demandons le retrait de cette réforme et le renforcement de la voie professionnelle sous statut scolaire